

IADE au rabais à Roubaix ou LE MOINS CHER POUR TOUTE LOGIQUE

Nos gestionnaires ne manquent décidemment pas de ressources quand il s'agit de participer à la baisse des dépenses publiques. Prétextant des difficultés de recrutement sur son établissement, la direction du centre hospitalier de Roubaix s'apprête à embaucher des infirmiers DE partis se former à l'anesthésie en Belgique, sous-qualifiés, sous diplômés et qui seront à l'évidence sous-payés. Faire autant en dépensant moins : lourd pari que la direction du CH de Roubaix et l'ARS du Nord sont sur le point de prendre.

Quand il faut en France deux ans pour former un Infirmier Anesthésiste Diplômés d'Etat (IADE), il faut la moitié moins dans la boîte privée belge « Léonard de Vinci ». Si l'on a le seul souci du retour à l'équilibre financier, si l'on a de l'hôpital une approche exclusivement comptable sans doute peut-on y voir un bon filon étant entendu que l'on payera moins cher des personnels sans diplômes. Si l'on a comme préoccupation la qualité et la sécurité des soins, alors mieux vaut réfléchir à deux fois avant de basculer vers une telle dérèglementation.

Car il s'agit bien de cela, si le taux de morbi-mortalité péri-anesthésique à baissé ces trente dernières années, c'est en partie dû à l'exigence, l'excellence de la formation des IADE en France, formation reconnue internationalement par ailleurs. Aussi sommes-nous pour le moins étonnés de voir de la main d'œuvre IDE non diplômée dans la spécialité sollicitée par nos établissements français pour remplir des postes vacants en anesthésie, des postes d'IADE qui ne figurent ni sur le site du centre hospitalier de Roubaix, ni celui de l'ARS, ... par le plus grand des hasards probablement.

Avec la réflexion sur la masterisation du DEIA, nous avions imaginé ce risque qu'un jour, des infirmiers anesthésistes communautaires pourraient prétendre à travailler dans nos blocs. Mais quand ça arrive nous n'y sommes pas prêts pour autant. Si nous n'étions pas nombreux à exprimer alors nos craintes et nos réserves, soyons plus nombreux aujourd'hui à dénoncer ce qui ressemble fort à une pratique illégale de notre profession IADE. Dans les réformes, les refontes, les réingénieries rien n'est gratuit, rien n'est fortuit! L'harmonisation de nos diplômes à l'échelle européenne n'a pour autre but que celui de permettre la mobilité des travailleurs dans la communauté économique européenne. Si le plombier polonais ne nous faisait pas peur, l'idée d'être endormis par des infirmiers « low cost » nous fait froid dans le dos.

Les IADE de France doivent défendre leur exclusivité de fonction, parce qu'elle est la garante de leur compétence, de leur propre survie bien sûr, et aussi parce qu'elle est un élément essentiel de la sécurité en anesthésie évidemment. A nous de mettre nos responsables scientifiques et nos élus devant leurs responsabilités et l'enjeu sanitaire dont il est question dans cette affaire.

On ne donne pas un grade master à un diplôme professionnel pour brader celui-ci l'année suivante.

Si l'injonction n'y suffit pas, il faudra retrouver le chemin de la lutte, mais après tout les IADE ne sont-ils pas depuis 2010 en résistance....